



**FRANCE
EMPLOI
DOMICILE**

Parents employeurs, assistants maternels : informez-vous sur le contrat de travail de l'assistant maternel !

Doit-on rédiger un contrat de travail ? Comment calculer la mensualisation ? Quel est le montant de l'indemnité d'entretien ?
Quelle est la règle des jours fériés ?

**Le mardi 14 mai 2024
de 19h30 à 21h30**

*Communauté de communes du Pays de Craon
Rue de Buchenberg
53 400 Craon*



Renseignements et Inscriptions

rperenaze@cias.paysdecraon.fr

07 88 07 15 15

En partenariat avec :

